

dollars et son aide aux Antilles, pour la période 1958-1963, s'élèvera à environ 12 millions. De plus, le Canada s'est engagé à dépenser, durant la période 1960-1963, \$10,500,000 en aide aux pays africains du Commonwealth par l'intermédiaire du SCAAP.

Le Canada participe activement au Plan de bourses d'étude et de recherche du Commonwealth. A la fin d'avril 1964, quelque 220 étudiants du Commonwealth poursuivaient des études au Canada en vertu de ce plan, et bon nombre de Canadiens étaient aux études dans d'autres pays du Commonwealth. Le Canada a également joué un rôle important dans la formation et le recrutement d'instituteurs pour les pays du Commonwealth, et a aidé à mettre au point des plans de collaboration en matière de formation technique. A la fin d'avril 1964, 183 instituteurs canadiens enseignaient en vertu des programmes d'assistance à l'enseignement dans les pays sous-développés du Sud-Est asiatique, de l'Afrique et de la région des Antilles.

La chronique de l'année 1963-1964 doit signaler les visites de citoyens distingués des autres pays du Commonwealth. Son Altesse royale la princesse Alice est venue en septembre 1963. Autres visiteurs: le premier ministre de Grande-Bretagne, le très honorable sir Alec Douglas-Home; le premier ministre d'Australie, le très honorable sir Robert Menzies; le premier ministre de la Trinité et Tobago, le très honorable M. Eric Williams; le gouverneur de la Région orientale du Nigéria, sir Francis Ibiyam; le premier ministre suppléant de Malaisie, M. Tun Razak; le premier ministre suppléant d'Australie, le très honorable J. McEwen; le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne, le très honorable R. A. Butler; le secrétaire d'État de Grande-Bretagne aux Relations avec le Commonwealth, le très honorable Duncan Sandys; le ministre de la Coordination de l'économie et de la défense de l'Inde, M. T. T. Krishnamachari; le ministre des Affaires extérieures du Pakistan, M. Z. A. Bhutto, le ministre de l'Éducation de Rhodésie du Sud, l'honorable J. H. Howman.

Sous-section 2.—Le Canada et les Nations Unies

En 1963, la détente internationale s'est reflétée dans les délibérations des Nations Unies. Alors que pendant la crise cubaine de 1962 il planait un sentiment de malaise et de conflit, l'ambiance de la dix-huitième session a été plutôt optimiste et détendue. Les causes en étaient d'abord le traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, l'accord contre la mise sur orbite d'armes de destruction massive dans l'espace extra-atmosphérique, et une amélioration générale des rapports entre l'Est et l'Ouest. Au cours de l'année, l'opération entreprise en Nouvelle-Guinée occidentale par les Nations Unies a été menée à bon terme. Il a été mis sur pied, par décision du Conseil de sécurité, une mission d'observation au Yémen, dont l'un des éléments était canadien.

L'Assemblée générale des Nations Unies s'est réunie deux fois en 1963: quatrième session spéciale en mai et juin; dix-huitième session ordinaire à partir du 19 septembre. La session spéciale a été convoquée afin d'examiner le rapport du Groupe de travail des 21 sur le financement du maintien de la paix et d'étudier les problèmes critiques d'ordre financier avec lesquels l'Organisation est aux prises. A la dix-huitième session, deux nouveaux membres du Commonwealth sont devenus membres des Nations Unies, le Kenya et Zanzibar; le Canada a été l'un des parrains de leurs demandes d'admission.

Le nombre des États membres continuant d'augmenter, il est devenu nécessaire de réexaminer certains aspects de l'organisation interne de l'ONU, et particulièrement la composition du Conseil de sécurité et celle du Conseil économique et social. Le premier ministre du Canada, dans son discours du 19 septembre à l'Assemblée générale, s'est prononcé vigoureusement en faveur de l'élargissement de ces conseils, dont la composition devrait correspondre davantage à celle de l'ONU dans son ensemble. Il a formulé en même temps quelques propositions pratiques visant au renforcement des moyens dont disposent les Nations Unies pour le maintien de la paix.

Le problème le plus grave des Nations Unies, à la session spéciale comme à la session ordinaire de l'Assemblée, était celui que pose la situation financière de l'Organisation.